



**Conférence de presse  
du 13 Novembre 2012**



**Le Nouvel Hôpital d'Orléans :  
un hôpital régional au service des patients de son territoire**

**Dossier de presse**





*Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans, dans le cadre de ses rencontres régulières avec les médias régionaux, informe les habitants du Nord Est de la région Centre de l'état d'avancement du chantier du Nouvel Hôpital d'Orléans et rappelle en préambule les principes clés et les innovations majeures qui sous tendent ce chantier hospitalier exceptionnel.*

## Sommaire

<b>1. Préambule : principes clés et innovations majeures du Nouvel Hôpital d'Orléans</b>	
1.1. Un investissement capital en région Centre	Page 1
1.2. Un équipement public inscrit dans son territoire	Page 1
1.3. Un établissement qui anticipe l'avenir	Page 2
1.4. Un établissement conçu avec et pour les usagers	Page 2
1.5. Une organisation structurée en pôles cliniques et médico-techniques	Page 3
<b>2. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : calendrier et état d'avancement des travaux</b>	
2.1. Calendrier du chantier	Page 4
2.2. Etat d'avancement des travaux en novembre 2012	Page 4
<b>3. Octobre 2013 : ouverture du premier bâtiment</b>	Page 5
<b>4. Les grands axes du projet médical 2013-2017</b>	Page 6
<b>5. Focus sur les activités nouvelles</b>	Page 8

### Contact Presse

**Isabelle Mangallon**

Tel. 02 38 61 32 68

[isabelle.mangallon@chr-orleans.fr](mailto:isabelle.mangallon@chr-orleans.fr)

## 1. Préambule : principes clés et innovations majeures du Nouvel Hôpital d'Orléans

2<sup>ème</sup> hôpital de la région, la reconstruction sur un site unique du Centre Hospitalier Régional d'Orléans est une nécessité pour offrir de meilleures conditions d'accueil et de soins aux patients ainsi que de meilleures conditions de travail aux personnels.

C'est également une formidable opportunité de renforcer le service public hospitalier, de conforter le CHR dans ses missions régionales et, dans cet équipement ultramoderne, de faire bénéficier aux orléanais de soins d'excellente qualité.

Le nouvel hôpital d'Orléans regroupera sur un **site unique** l'ensemble des activités de court et de moyen séjour du C.H.R., actuellement dispersées entre l'hôpital Porte Madeleine (dont les bâtiments les plus anciens datent du XVII<sup>ème</sup> siècle), l'hôpital de la Source et le centre de cure médicale de Saran.

Un premier bâtiment ouvrira ses portes à l'automne 2013.

Outre la cuisine centrale, l'internat et la crèche, ce bâtiment comprendra :

- les soins de suite et de réadaptation gériatriques actuellement installés au centre de cure médicale de Saran
- l'unité de médecine gériatrique aiguë qui sera transférée de l'hôpital Porte Madeleine.

Cette unité de lieu, tant pour l'accueil en urgences que pour la médecine aiguë et la prise en charge en moyen séjour des personnes âgées, permettra **d'optimiser le fonctionnement de la filière gériatrique au CHR.**

### 1.1. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : un investissement capital en région Centre

Le projet comprend la construction de plus de 170 000 m<sup>2</sup> de bâtiments hospitaliers, 30 000 m<sup>2</sup> de parkings souterrains et en silo, la restructuration de près de 5 000 m<sup>2</sup> de constructions existantes ainsi qu'à terme, une fois l'ensemble des transferts organisés, la démolition de l'hôpital actuel de la Source, dont seuls les niveaux enterrés seront conservés.

Le coût du projet atteint **700 millions d'euros toutes dépenses confondues** : études préalables au chantier de travaux, équipements, transferts des services ... etc., y compris la construction du 2<sup>ème</sup> parking en silo et la démolition future de l'ancien bâtiment.

Son financement entièrement sécurisé repose sur une contribution annuelle de l'Assurance Maladie versée par l'Agence Régionale de Santé.

### 1.2. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : un équipement public inscrit dans son territoire

Implanté en périphérie d'Orléans, sur la Source, quartier jeune gagné sur le territoire des premières terrasses de la Sologne, le Nouvel Hôpital d'Orléans contribue à la politique ambitieuse qui a été engagée de rénovation urbaine du quartier. En se rapprochant géographiquement du campus universitaire, l'opération facilitera par ailleurs les liens entre les missions de soins, de recherche et d'enseignement. Le site de centre-ville, une fois libéré, devrait quant à lui être reconverti en pôle d'enseignement supérieur.



Ouvert sur la ville, à laquelle il est relié par l'avenue de l'hôpital et le terminus de la 1<sup>ère</sup> ligne de Tram, et fort de nombreux espaces verts, le futur établissement sera inséré dans un environnement à la fois urbain et naturel. Ainsi le Nouvel Hôpital d'Orléans sera implanté dans un **jardin de plus de 20 hectares**, peuplé d'essences délicates appartenant aux paysages de la Sologne.

Construit le long de la Nationale 20, le Nouvel Hôpital sera parfaitement identifiable à l'échelle de l'agglomération orléanaise, dont il marquera la porte d'entrée Sud.

#### **Le premier projet hospitalier de France à obtenir la certification Haute qualité environnementale en maîtrise d'ouvrage public**

Sur la base d'un profil environnemental actualisé et après audit du projet par l'organisme certificateur (CERTIVEA), le CHR d'Orléans a obtenu, en novembre 2009, la certification HQE pour les phases « programme » et « conception », ainsi que l'attribution du label THPE (très haute performance énergétique).

La certification HQE impose de traiter la totalité des quatorze cibles du référentiel, qui constituent autant d'objectifs à atteindre. Parmi ces objectifs, le CHR d'Orléans a choisi d'être :

- très performant sur les priorités suivantes :
  - o Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement
  - o Gestion des déchets d'activité
  - o Confort olfactif
  - o Qualité sanitaire de l'eau
- être performant sur les thèmes suivants :
  - o Choix intégré des produits, systèmes et procédés constructifs
  - o Chantier à faible impact environnemental
  - o Gestion de l'énergie
  - o Gestion de l'eau

### **1.3. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : un établissement qui anticipe l'avenir**

Le nouvel hôpital intègre une augmentation de la capacité d'accueil, qui tient compte d'une part, du dynamisme démographique du département du Loiret et d'autre part, du vieillissement de la population lequel entraîne une augmentation des besoins de santé.

Les capacités passeront à **1205 lits de Médecine, Chirurgie et Obstétrique - dont 125 places d'hôpital de jour - et 120 lits de soins de suite et réadaptation.**

La mise en place de ce programme capacitaire montre la volonté du CHR de diversifier les modes de prise en charge notamment par le **développement de l'hospitalisation de jour en médecine comme en chirurgie et le renforcement des soins de suite.**

Les patients seront hospitalisés moins longtemps et leur prise en charge, notamment pour les plus âgés d'entre eux, sera plus fluide et plus adaptée grâce à l'augmentation des lits de soins de suite gériatriques en aval de l'hospitalisation de court séjour.

En outre l'architecture fonctionnelle du bâtiment lui permettra de s'adapter aux évolutions futures de la médecine, sa conception ayant été fondée sur les **principes de modularité et d'évolutivité des unités de soins.**

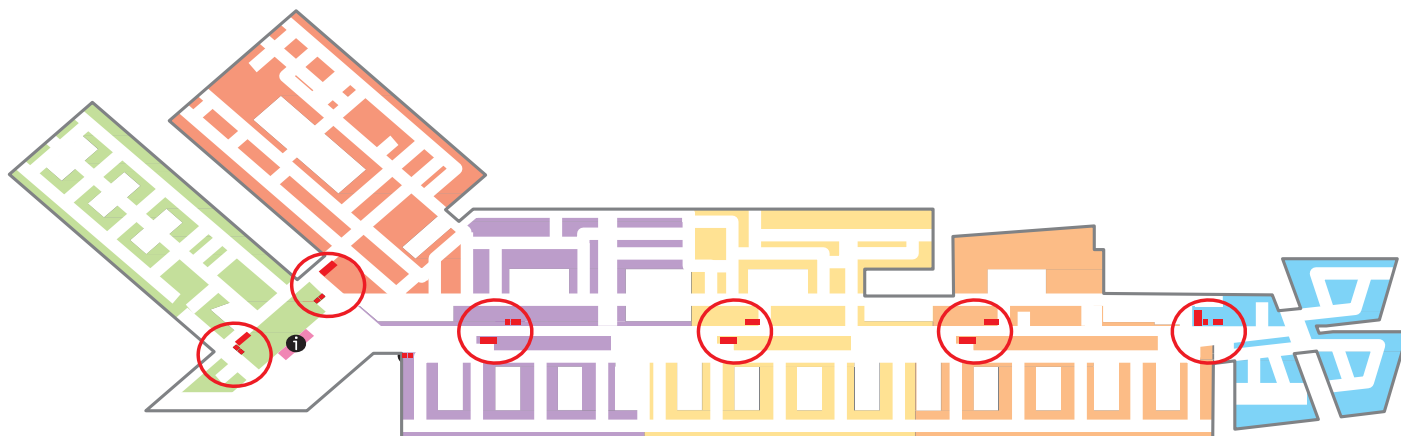
### **1.4. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : un établissement conçu avec et pour les usagers**

Les représentants des usagers ont été associés à toutes les phases de conception du projet et le sont encore aujourd'hui au sein du comité de pilotage du chantier nouvel hôpital.

Le futur hôpital d'Orléans sera :

- **facile d'accès** : très bien desservi par le réseau routier, il sera également relié au Tram par une future station située à proximité du hall d'entrée général. De ce hall d'entrée ou depuis les 600 places de parking réservées aux usagers et situées aux sous sols, les patients pourront accéder rapidement au hall d'accueil du bâtiment de leur consultation ou de leur admission. Le parcours du patient sera rendu simple par une signalétique qui identifiera chaque bâtiment par une couleur présente du parking jusqu'aux unités de soins.

- **à taille humaine** : puisqu'il allie une unité de lieu et des bâtiments dédiés à chaque pôle d'activités de soins.
- **confortable et lumineux** : car il comportera 80% de chambres individuelles contre 20% aujourd'hui et que la décoration intérieure sera en harmonie avec l'ambiance chromatique propre à chaque bâtiment.



### 1.5. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : une organisation structurée en pôles cliniques et médico-techniques



Etendu sur plus de 600 mètres de long, le futur hôpital sera divisé en 5 grands pôles de soins : soins de suite et réadaptation ; médecines à fortes consultations ; médecines interventionnelles ; chirurgie et anesthésie ; femme et enfant.

Chaque pôle s'organisera sur 4 niveaux de manière identique :

- au rez-de-chaussée haut : un plateau regroupant l'ensemble des consultations externes et des services d'accueil et d'admission.
- au 1<sup>er</sup> étage : un plateau regroupant l'ensemble des activités ambulatoires et hôpitaux de jour.
- sur les 3 niveaux supérieurs : des plateaux regroupant l'ensemble de l'hospitalisation conventionnelle.

Un plateau ultramoderne regroupera dans une même zone spatiale l'ensemble des outils techniques de pointe dédiés aux investigations, aux analyses et aux interventions chirurgicales.

Le nouvel hôpital sera doté **de 4 scanners, 3 IRM, 3 accélérateurs de particules, 2 tep scan, 3 gamma-caméras, 6 laboratoires spécialisés, 19 salles de bloc opératoire et 8 salles de naissance.** Ce plateau technique unique et centralisé concourra à une optimisation forte de la prise en charge des patients.

#### Exemple d'amélioration de la prise en charge des patients du fait de l'organisation spatiale du nouvel hôpital : la technique du *ganglion sentinelle* pour le cancer du sein

Il s'agit du premier ganglion pouvant être touché par le cancer qu'il est donc important d'analyser pour évaluer l'extension du cancer. On peut utiliser la technique du ganglion sentinelle qui permet de retirer seulement un ou deux ganglions notamment lorsque la tumeur mesure moins de 20 mm. Si la tumeur est plus volumineuse ou si le ganglion sentinelle est envahi, un curage axillaire est nécessaire.

Pour que le chirurgien détecte ce ganglion lors de l'intervention ce ganglion doit être repéré par des traceurs isotopiques injectés avant l'intervention (service de médecine nucléaire). Ils ont la propriété d'être captés par le système lymphatique et vont donc se retrouver dans le ou les ganglions sentinelles. Le ganglion sentinelle est analysé pendant l'intervention dans le service de pathologie. S'il est envahi, le curage complémentaire sera immédiatement réalisé permettant ainsi une intervention chirurgicale en un temps.

Cette technique déjà pratiquée à ce jour sera améliorée par la position centrale unifiée des plateaux techniques : blocs opératoires, service de médecine nucléaire et service de pathologie.



## 2. Le Nouvel Hôpital d'Orléans : calendrier et état d'avancement des travaux

### 2.1 Calendrier du chantier

Les marchés travaux ont été signés en novembre 2009 et le chantier a commencé en janvier 2010.

Son ouverture va s'organiser en deux phases qui correspondent à deux livraisons de la construction :

#### 1<sup>ère</sup> phase

- mars 2013 : livraison du premier bâtiment à l'extrême est du nouvel hôpital
- octobre 2013 : ouverture de ce bâtiment

#### 2<sup>ème</sup> phase

- début 2015 : livraison complète
- année 2015 : transfert progressif des services
- fin 2015 : ouverture du nouvel hôpital.

### 2.2 Etat d'avancement des travaux en novembre 2012

En cet automne 2012, nous sommes à mi parcours du projet puisque 34 mois se sont écoulés depuis le début des travaux. 700 employés œuvrent quotidiennement sur le chantier dont 400 compagnons.

A cette étape, il faut rappeler que la certification « Haute Qualité Environnementale » porte aussi sur le déroulement du chantier. Ainsi, l'un des engagements de respect des normes étaient les faibles nuisances. Malgré la présence de nombreuses grues et de plusieurs centaines d'ouvriers, ce chantier d'envergure est étonnamment discret. Pour s'en assurer, les constructeurs mettent un point d'honneur à vérifier régulièrement l'absence de nuisances auprès des riverains.

Conformément au calendrier d'origine, la construction du bâtiment Est dont l'ouverture est programmée pour octobre 2013 se poursuit dans de bonnes conditions : les travaux sont réalisés à 85 % tous corps d'état et la fin des travaux est prévue en janvier prochain.

En ce qui concerne le bâtiment principal, le gros œuvre est réalisé à 95%. Le clos-couvert (terrasses, façades, étanchéités...) est réalisé à 35 % en moyenne. Les études d'exécution du second œuvre sont réalisées à 30 %. A ce jour les travaux de gros-œuvre et de clos-couvert respectent le planning marché pour 4 bâtiments sur 5. Seule la maternité accuse actuellement un retard sur le gros œuvre dû à des problèmes de fondations. Toutefois ce retard sera résorbé de sorte que la date contractuelle de début de cloisonnement est maintenue.

Ce chantier entre dans une phase d'exécution cruciale avec la fin des travaux de gros œuvre et l'intervention des corps d'états secondaires. La réussite de cette transition est essentielle compte tenu de l'ampleur du projet, plus grand chantier hospitalier de France.



### 3. Octobre 2013 : ouverture du premier bâtiment

Le premier bâtiment du nouvel hôpital d'Orléans ouvrira ses portes à l'automne 2013.

Outre la cuisine centrale, l'internat et la crèche, ce bâtiment rassemblera tous les services spécialisés dans la prise en charge des pathologies des patients âgés : de la médecine aigüe gériatrique intégrant l'unité d'accueil des malades aigus souffrant de la maladie d'Alzheimer, aux soins de suite et réadaptation gériatriques dont les capacités seront renforcées.

Le projet initial du nouvel hôpital comprenait 5 bâtiments dont 4 pôles médicaux.

La construction du 5<sup>ème</sup> bâtiment a permis de répondre complètement aux objectifs initiaux du projet médical à long terme, qui prévoyait l'installation de 120 lits de soins de suite et réadaptation sur le site de la Source et la libération de ce secteur actuellement situé au sein du centre de cure médicale de Saran.

Ce bâtiment, à l'architecture particulière, vient signer et terminer l'ensemble du nouvel hôpital à l'est, en écho au hall d'accueil général située sous le pôle femme et enfant, comprend plus de 22 000 m<sup>2</sup> répartis sur 7 niveaux, dont un niveau de stationnement.

#### **Une cuisine moderne et écologique**

Au rez-de-chaussée bas et à proximité du self du personnel du futur établissement et disposant de ses propres quais de déchargement et de livraison, la cuisine centrale a été conçue de façon résolument moderne et écologique : elle sera notamment à terme en capacité d'intégrer une centrale de production d'eau électrolysée, technique japonaise très innovante permettant l'économie des produits lessiviels....

#### **Des crèches hospitalières au sein même du nouvel hôpital**

La vétusté de la crèche de l'hôpital de La Source et l'abandon de la crèche de l'hôpital Porte Madeleine impliquait la construction de nouvelles crèches. L'augmentation continue et surtout le rajeunissement important des effectifs, notamment soignants, nécessitaient par ailleurs d'augmenter les capacités d'accueil actuelles.

Ainsi, au rez-de-chaussée haut, 3 crèches de 60 places chacune, sont prévues pour l'accueil petite enfance et périscolaire des enfants du personnel, avec une ouverture possible sur la ville.

#### **Des logements supplémentaires pour les internes**

Le CHR d'Orléans a la volonté d'accueillir et de former davantage d'internes et étudiants en médecine qui seront les praticiens de demain.

La création en mai dernier de la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) Centre-Val de Loire avec le Centre hospitalier régional et universitaire de Tours associant la Faculté de médecine de Tours, concrétise cette évolution.

Pour accompagner cette évolution dans les meilleures conditions, des logements pour internes et autres professionnels de santé ont été intégrés au sein même du nouvel hôpital. Au dernier étage, se trouvent rassemblés 43 logements, dont certains ont été prévus spécifiquement pour l'accueil de personnes à mobilité réduite et d'autres, plus grand, pour permettre l'accueil de personnes vivant en couple.

#### **Une filière gériatrique regroupée et renforcée**

Le projet final comprend 120 lits de Soins de Suite et Réadaptation (SSR), répartis, en quatre unités de 30 lits sur 2 niveaux aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, dans le prolongement des plateaux d'hospitalisation de court séjour. L'ouverture des lits se fera en deux temps : 90 lits en 2013 puis 120 lits en 2015. Outre ces unités d'hospitalisation, un plateau technique de kinésithérapie et ergothérapie est prévu au 1<sup>er</sup> étage, juste en-dessous du SSR, afin d'offrir aux personnes âgées et aux professionnels de rééducation un environnement de soins optimal.

Ainsi les soins de suite et de réadaptation gériatriques quitteront le site de Saran et verront leurs capacités passer de 58 lits à ce jour à 90 lits dès 2013.

Parallèlement, l'unité de Médecine Gériatrique Aigüe sera transférée de l'hôpital Porte Madeleine dans ce même bâtiment afin d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble de la filière gériatrique et de fluidifier l'aval des urgences et du service de médecine gériatrique aigüe.

L'ensemble de la filière gériatrique sera ainsi regroupée sur un même site à proximité des urgences et des services de spécialité qui accueillent également de nombreux patients âgés.

Cette première réorganisation majeure dans le paysage aujourd'hui dispersé du CHR d'Orléans permettra d'améliorer la prise en charge des patients âgés des urgences aux soins de suite et de réadaptation fonctionnelle.



Le nouvel hôpital permettra la réalisation d'un projet médical aujourd'hui défini et dont la mise en œuvre a d'ores et déjà démarré. Ce projet médical se donne pour objectifs de mieux répondre aux besoins de santé de la population, d'anticiper leur évolution et de consolider une offre de soins de qualité dans la région Centre. Ainsi les activités du CHR d'Orléans, établissement de proximité et de recours sur son territoire de santé doivent être consolidées et développées, les coopérations avec les établissements de santé publics et privés de la région ainsi qu'avec la médecine de ville doivent être organisées dans le sens du renforcement de la complémentarité de l'offre de soins et de l'optimisation des filières de prise en charges. Les actions en matière d'enseignement et de recherche doivent également être soutenues.

Sur le secteur de Médecine, Chirurgie, Obstétrique il s'agit principalement :

- d'améliorer la gestion des lits dans l'ensemble des services afin de fluidifier le parcours des patients admis au service d'accueil des urgences et donc de réduire les délais d'attente aux urgences ;
- de développer la prise en charge en hôpital de jour en médecine comme en chirurgie ;
- de faire du CHR d'Orléans un pôle d'excellence en région Centre pour la prise en charge des patients atteints de cancers ;
- de renforcer les médecines de spécialité
- d'offrir la prise en charge la mieux adaptée aux patients âgés

Dans ce cadre, l'expertise des plateaux techniques d'imagerie et de laboratoire devra être confortée notamment au travers des démarches d'accréditation.

Sur son territoire de santé, CHR d'Orléans s'est engagé depuis plusieurs années maintenant dans une démarche résolue d'ouverture et de coopération avec les établissements de santé publics et privés : CHT avec le CHU de Tours, GCS avec la clinique de l'Archette, coopérations avec les centres hospitaliers de Châteaudun, de Vierzon etc. Cette démarche sera poursuivie dans les années à venir.

L'optimisation des relations avec les médecins de ville est également un axe fort du projet médical du CHR. La mise en place de véritables filières de prise en charge dans de nombreux domaines exige que l'hôpital soit ouvert sur la ville et se dote des moyens et des organisations pour travailler en étroite collaboration avec les professionnels de santé en ville. C'est en ce sens qu'une enquête a été menée cet été, auprès de l'ensemble des médecins de ville du département du Loiret afin d'évaluer les modalités actuelles de cette collaboration et surtout d'identifier les pistes d'amélioration. Les résultats de cette enquête seront restitués en partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux à l'occasion d'une soirée rencontre et débat prévue le 13 décembre prochain au CHR.

Le CHR est également un établissement ouvert sur le plan international puisqu'il est engagé dans plusieurs programmes de coopération médicale, le plus récent ayant été signé avec l'hôpital de QITAIHE, situé dans la province du Heilongjiang au nord-est de la Chine. Dans ce cadre le CHR recevra à la fin du mois une délégation de médecins chinois.

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement, la première concrétisation de la Communauté Hospitalière de Territoire Centre-Val de Loire est l'arrivée le 1<sup>er</sup> novembre dernier de quatre chefs de cliniques-assistants des hôpitaux au CHR d'Orléans. Ils vont effectuer leur clinicat de deux ans au sein des services de dermatologie, réanimation médicale, endocrinologie et hépato-gastro-entérologie et soutenir les activités cliniques, d'enseignement et de recherche de ces services.

En ce qui concerne la recherche, la volonté est de renforcer le Partenariat avec l'Université d'Orléans et le CNRS. Les sujets de rapprochements sont nombreux et seront facilités notamment en gynécologie, en cancérologie, en dermatologie, en pneumologie... De même la recherche clinique va se poursuivre et s'étendre.

### Autogreffe en hématologie

Dans le cadre de la Communauté Hospitalière de Territoire Centre-Val de Loire les patients orléanais vont pouvoir bénéficier dès le mois de décembre 2012 d'**autogreffes** au sein de l'unité d'hématologie clinique stérile du CHR d'Orléans.

Depuis février 2012, avec l'ouverture de l'unité stérile d'hématologie clinique qui possède 8 lits, toutes les inductions et les consolidations des leucémies aiguës sont réalisées sur le CHR d'Orléans.

La procédure actuelle d'autogreffe consiste à prélever les cellules souches périphériques à l'ETS de Tours et les réinjecter dans le service d'hématologie à Tours. Les patients sont ré-hospitalisés à partir du troisième jour de l'autogreffe au CHR pour la gestion de l'aplasie.

Le projet du service d'hématologie consiste à réaliser la totalité de la procédure de greffes sur le CHR d'Orléans au travers des prélèvements de cellules souches, la manipulation du greffon et la réinjection sur place. Le projet sera mis en place en collaboration avec l'EFS.

### Centre d'hypertension artérielle complexe

Aujourd'hui même, 13 novembre 2012, le CHR ouvre un hôpital de jour au sein duquel les patients souffrant d'hypertension artérielle complexe peuvent bénéficier d'une **prise en charge pluridisciplinaire**.

Ce centre associe des cardiologues, néphrologues et diabétologues du CHR et des cardiologues du secteur privé.

L'ensemble des compétences ainsi réunies au sein de ce centre sera propice à l'activation d'une démarche de recherche clinique.

C'est une belle avancée pour Orléans car on ne compte qu'une quinzaine de centres pluridisciplinaires dédiés aux patients hypertendus, à ce jour en France.

### Tomothérapie

L'un des objectifs du projet médical 2013-2017 est d'offrir aux patients atteints de cancers une prise en charge alliant proximité et excellence.

La tomothérapie est l'une des dernières évolutions techniques de la radiothérapie de haute précision : elle associe dans un même équipement un appareil de traitement (accélérateur de particules) et un appareil d'imagerie (scanner).

Cette technique permet de moduler l'intensité du rayonnement et de limiter l'exposition des tissus sains. La tomothérapie offre de plus, une sécurité de traitement optimale par le contrôle grâce à l'imagerie, de la mise en place du patient et de la localisation tumorale à chaque séance d'irradiation.

Habituellement utilisé dans le traitement ciblé de certains cancers des voies aéro-digestives supérieures, de la prostate et du col de l'utérus, cet appareil offre également la possibilité de réaliser des irradiations corporelles totales pour les patients atteints de cancers hématologiques nécessitant une greffe de moelle osseuse.

Dans le cadre du Programme Régional de Santé qui prévoit le renforcement de la radiothérapie en région Centre, le CHR pourrait acquérir ce matériel dès 2014 et être ainsi le seul établissement de la région à proposer une radiothérapie par modulation d'intensité sur l'ensemble de ses machines.